

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 11 mars 2021

**Office cantonal de la population et des migrations**

Chères Consœurs,  
Chers Confrères,

Afin de fluidifier le traitement des procédures relatives aux titres de séjour, l'Ordre des avocats a rencontré l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) le 16 septembre 2020 et le 24 février 2021.

Nous tenons tout d'abord à relever l'esprit constructif qui a présidé à ces réunions et, de manière générale, la qualité des échanges avec l'OCPM.

Ces rencontres ont permis de mettre en exergue les causes de ralentissement dont peuvent souffrir certaines procédures. En particulier, il a été relevé que les demandes incomplètes engendraient des échanges superflus et, partant, une charge de travail supplémentaire qui occupe l'OCPM au préjudice du traitement régulier des causes.

L'Ordre et l'OCPM se sont concertés afin de trouver une solution.

À cette fin, l'OCPM a créé des tableaux dynamiques qui énoncent la liste des documents devant être produits pour chaque type de demandes. Ces tableaux sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/document/prestations-ocpm-pieces-obligatoires>.

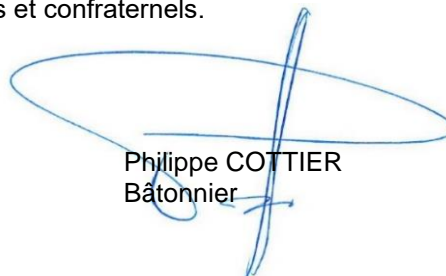
Pour que cette avancée soit efficace, nous vous remercions de bien vouloir vous fier à ces listes et de vous garder de déposer des demandes qui ne seraient pas complètes.

Il a également été relevé que l'OCPM était difficilement joignable par téléphone, or même que les contacts téléphoniques peuvent désamorcer certaines embuches plus efficacement qu'une multiplication d'échanges. L'OCPM a alors établi une liste des numéros de téléphone des différents services, avec heures de réception. Cette liste est jointe à la présente.

La disponibilité de l'OCPM par téléphone est également tributaire de son désengorgement. Dès lors, nous ne pouvons que vous encourager à vous fier aux tableaux précités et de ne déposer que des demandes répondant exhaustivement aux exigences de la loi afin que cette seconde avancée soit également efficace.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, chères Consœurs, chers Confrères, à l'assurance de nos sentiments dévoués et confraternels.

  
Roxane SHEYBANI  
Membre de la Commission  
des droits de l'Homme

  
Philippe COTTIER  
Bâtonnier

### OCPM – numéros de téléphone

Service Suisse	022 546 46 03	13h30-16h30	gestionnaires
Secteur Naturalisations	022 546 46 20	13h30-16h30	commis administratifs
Secteur Passeports	022 546 46 03	13h30-16h30	gestionnaires
Service Etrangers (Centrale)	022 546 47 95	9h00-12h 13h30-16h30	gestionnaires
Secteur Autorisations	022 546 47 80	9h00-13h00	examineurs
Secteur Chancellerie	022 546 79 22	8h30-12h30	gestionnaires
Service Etat civil et légalisations	022 546 48 64	13h30-16h30	commis administratifs
Légalisations	022 546 48 60	13h30-16h30	gestionnaires spécialisés/ commis administratifs
Service Protection asile et retour	022 546 49 02	13h30-16h30	gestionnaires
Service Financier	022 546 48 07		gestionnaires
Attestation et tenue des registres	022 546 48 44	13h30-16h30	gestionnaires
Service juridique	022 546 49 22/34		juristes
Direction générale	022 546 49 13		assistante de direction

15.02.2021